

République Française  
Département : VIENNE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE-RADEGONDE**

**Séance du 8 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Valérie SIMON, Maire de Sainte-Radégonde.

Date de convocation : 2 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Mesdames Valérie SIMON, Véronique FOUCHER, Kalinka TERROBA, Céline WIBAUT, Yasmine PIRONNET, Messieurs Pascal BELONCLE, Christophe DURAND, Benjamin LEPERCQ.

Excusés : Monsieur Jérôme GADIOUX, Madame Murielle COLIN.

Absent : Monsieur Franck WAXIN

Secrétaire de séance : Madame Véronique FOUCHER.

**ORDRE DU JOUR**

- PV du 04/03/2024
- Délibération pour l'amortissement et la neutralisation de l'attribution de compensation de 2023
- Vote du compte de gestion 2023
- Vote du compte administratif 2023
- Vote de l'affectation des résultats
- Vote des taux de fiscalité 2024
- Vote du budget primitif 2024
- Questions diverses

## **PV DU 04/03/2024**

Le PV du 04/03/2024 a été approuvé par tous les conseillers présents.

### **DELIBERATION POUR L'AMORTISSEMENT ET LA NEUTRALISATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE 2023**

La commune a versé en 2023, une dépense imputée au compte 2046 pour l'attribution de compensation d'un montant de 8014€. Cette attribution doit être amortie. Madame le Maire propose que l'attribution de compensation versée à Grand Poitiers en 2023 soit amortie sur 1 an en 2024 et que la dotation d'amortissement générée par l'amortissement des attributions de compensation soit neutralisée par l'écriture d'ordre prévue à cet effet.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'amortissement et la neutralisation de l'attribution de compensation de 2023.

### **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

Le compte de gestion est le compte de la trésorerie qui correspond au compte administratif de la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2023.

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Le compte administratif 2023 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal sous la présidence de Madame Yasmine PIRONNET.

### **VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

L'excédent de fonctionnement est de 175 822,53€.

L'excédent d'investissement est de 34 450,65€.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats ci-dessus.

### **VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2024**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2023 pour 2024, à savoir :

- Taxe foncière bâti = 25.23
- Taxe foncière non bâti = 25.26
- Taxe d'habitation = 5.94

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Madame le Maire présente le budget primitif 2024 qui avait été préparé en réunion le 18/03/2024 avec l'ensemble du conseil municipal.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le budget primitif 2024.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire fait un point sur l'avenir de l'entreprise ACIME sur la commune de Sainte-Radégonde. En effet, le crédit-bail du local que l'usine occupe, arrive à échéance en 2025 et les dirigeants peuvent s'ils le souhaitent déménager.

Madame le Maire informe de l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de 0.1% par Grand Poitiers. Cette taxe va donc passer de 7.9% à 8% sur la taxe foncière.

Madame le Maire présente différents devis aux membres du conseil municipal qui autorisent les travaux suivants :

- Installation de 2 récupérateurs d'eau dans le cimetière pour 2 493€ TTC
- Installation d'un portail en aluminium au 6 rue principale pour 3 673.01€ TTC
- Achat et installation de 2 tableaux d'affichage (église et mairie) pour 1 339.60€ TTC
- Achat d'un nouveau photocopieur pour 2 988€ TTC
- Reprise des étanchéités autour des 2 coupoles de la salle des fêtes pour 341€ TTC
- Réparation gouttière et enduit de chaud sur un mur de l'église pour 1 589.50€ TTC
- Travaux de peinture portes église et cimetière, plus aire de jeux pour 1 639.06€ TTC

Il est à noter que suite à une demande au département, nous sommes en attente de subvention à hauteur de 80% du montant HT sur une bonne partie de ces travaux.

Le devis pour les volets des logements du 2 et 8 rue Principale a été discuté et la piste d'une climatisation a été évoquée.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame la Présidente de Grand Poitiers souhaite que les conseillers soient plus présents aux réunions des différentes commissions de Grand Poitiers.

Suite à différentes propositions, « Le sentier de la Grand'Goule » sera le nom du chemin de randonnée de la commune qui va être balisé par Grand Poitiers.

Concernant la programmation de Yannick JAULIN le samedi 13 juillet 2024, les organisateurs recherchent des photos anciennes de Sainte-Radégonde et des bénévoles !

Madame TERROBA fait le compte-rendu de la visite du sénateur Bruno BELIN le samedi 23 mars. Des échanges ont été faits sur différents domaines dont les projets de la commune et le PLU.

Le devis estimatif de réparation du pont de Monteil s'élève à 60 604.50€ TTC. Il resterait à notre charge 30 302€ à prendre sur notre enveloppe voirie car 50% serait pris en charge par le fonds de solidarité des ouvrages d'art. Les travaux pourraient être réalisés sur octobre et dureraient 1 mois.

Prochaines dates à retenir :

- La commémoration du mercredi 8 mai 2024
- La marche du foyer rural le jeudi 9 mai 2024
- Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024
- Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 13 mai 2024 à 19h.

A 21h20, la séance est levée

Arrêté le 18/04/2024,

par la secrétaire de séance



par le maire

